

# CAMERA ● PROTECT



Cet établissement placé sous vidéosurveillance par **CAMERA ● PROTECT**  
pour la sécurité des personnes et des biens.

Les images sont conservées pendant un mois et peuvent être visionnées,  
en cas d'incident, par le personnel habilité et par les forces de l'ordre.

Pour exercer vos droits d'accès aux images qui vous concernent,  
ou pour toute information sur ce dispositif, contactez-nous au :

